

l'état conjugal de la population. Pour cette raison les taux de natalité sont souvent basés sur le nombre de naissances par milliers de femmes dans un groupe choisi d'âges. Ces taux sont communément appelés taux de natalité ou taux de naissances dans le mariage.

Le tableau 5 donne les taux de fécondité des femmes mariées dans cinq groupes d'âge fécond, par provinces, les années 1921, 1922, 1930, 1931 et 1932. Il a été jugé plus sage de limiter l'application de ces taux aux années de recensement et à celles qui les précèdent ou les suivent immédiatement, vu la possibilité de changement dans la distribution de sexe et d'âge de la population sur une plus longue période. Pour la province de Québec et pour le total des neuf provinces il a été nécessaire de limiter les taux aux trois années 1930-32, parce que les données nécessaires pour 1921 et 1922 n'existent pas.

La grande disparité entre la fécondité à différents âges est illustrée d'une manière frappante par ce tableau. Ainsi, par les chiffres du recensement de 1931, le taux de fécondité aux âges de 20-24 ans est presque de 40 p.c. plus élevé qu'à 25-29 ans, environ deux fois le taux de 30-34 ans, trois fois à celui de 35-39 ans, près de sept fois celui de 40-44 ans et plus de cinquante fois celui de 45-49 ans. Le tableau fait ressortir la plus haute fécondité du groupe 15-19 ans, dépassant celui de 20-24 ans, mais l'interprétation du taux de ce groupe d'âge plus jeune est douteuse, parce que les statistiques de certains pays dressent les tableaux des premières naissances par la durée du mariage, indiquant que ce groupe contient un pourcentage considérablement plus élevé de cas où la conception a précédé le mariage.

Il y a baisse générale de ces taux spécifiques de fécondité au cours de la période décennales 1921-31. Ainsi, dans les huit provinces composant le territoire d'enregistrement de 1921, le taux pour les femmes mariées entre leurs 20me et 25me anniversaires de naissance a tombé de 363 par millier en 1921 à 330 en 1931; pour celles de 25 à 30 ans, il a tombé de 261 à 225, pour celles de 30 à 35 ans, de 190 à 153; et pour les trois groupes suivants, de 131 à 100, de 56 à 41 et de 8.0 à 4.8 respectivement. Le ralentissement est proportionnellement plus grand que dans les autres groupes d'âge moins avancé. Le groupe d'âge 15 à 19 ans montre une accélération plutôt qu'un ralentissement, mais le nombre de femmes mariées dans ce groupe d'âge est comparativement faible et il faut tenir compte des remarques ci-dessus au sujet de leur grande fécondité.

Avec un déclin marqué de la nuptialité au cours de la dépression, comparativement à sa cime de 1929, a concordé un déclin marqué du taux de natalité de 23.9 en 1930 à 23.2 en 1931 et 22.5 en 1932, le taux de fécondité pour le Canada ces trois années indiquant qu'il y a eu aussi un déclin de fécondité dans le mariage.

5.—Taux spécifique de la fécondité des mères âgées de 15 à 49, par provinces, 1921, 1922, 1930, 1931 et 1932.

Province et année.	Taux de fécondité par 1,000 mères d'âges spécifiés.							
	15-19.	20-24.	25-29.	30-34.	35-39.	40-44.	45-49.	
Ile du Prince-Edouard.....	1921	487.5	425.5	316.2	256.7	179.9	84.9	11.7
	1922	487.5	420.9	318.9	248.3	184.5	90.0	7.6
	1930	401.0	330.3	276.9	209.0	150.7	62.6	5.8
	1931	460.4	392.6	278.2	213.9	158.0	59.3	4.7
	1932	529.7	406.1	303.0	249.2	150.7	73.8	7.0
Nouvelle-Ecosse.....	1921	497.3	381.3	281.3	207.9	143.6	65.2	6.5
	1922	491.2	364.6	264.4	204.4	146.2	67.2	7.9
	1930	510.4	356.6	251.3	186.4	129.0	57.8	6.5
	1931	545.2	379.4	258.9	179.3	127.4	57.4	7.1
	1932	591.6	374.7	249.1	175.1	126.4	57.5	7.1